

Rapport annuel 2025

Groupe spécialisé Formation en deux phases/Formation continue

Pour le groupe spécialisé Formation en deux phases et formation continue, l'année 2025 a été marquée par la consolidation, la précision dans la mise en œuvre des directives et une demande globalement stable pour les offres de formation continue obligatoires.

CFC / Cours de formation complémentaire (deux phases) : demande légèrement plus stable

Les chiffres de l'Association des services des automobiles (asa) concernant la formation en deux phases (état en octobre 2025) montrent que le système se stabilise lentement après les fortes baisses enregistrées en 2023/2024. Dans ses projections pour 2025, l'asa tablait à l'automne sur environ 79 000 participants aux CFC, ce qui correspond à peu près au nombre de permis de conduire à l'essai délivrés l'année précédente. Cela confirme que la grande majorité des nouveaux conducteurs prennent au sérieux leur obligation de formation continue et la remplissent dans les délais. La question de savoir comment les cantons entendent traiter systématiquement les nouveaux conducteurs défaillants qui ne remplissent pas leur obligation de formation continue reste toutefois en suspens.

Il est particulièrement réjouissant de constater que 88 % des participants continuent de suivre le CFC dans les 12 premiers mois. Après 24 mois, ce chiffre atteint même 98 %.

Dans le même temps, la situation reste difficile pour les différents organisateurs de CFC. Malgré un nombre globalement élevé de participants, ceux-ci se répartissent actuellement entre 43 organisateurs de cours agréés, ce qui maintient une forte pression économique sur les différents prestataires.

L-drive Suisse et le groupe d'experts continuent d'échanger à ce sujet avec l'asa et les entreprises concernées.

En outre, le groupe spécialisé s'est engagé, en collaboration avec l'IG WAB, en faveur de deux thèmes importants pour 2025 : d'une part, une concession de l'asa concernant les inscriptions de plus en plus tardives des clients et, d'autre part, la précision des exigences relatives à la « proximité appropriée » entre le lieu de cours et l'installation CFC. L'asa a précisé qu'il n'y a pas de limite kilométrique fixe, mais que la distance doit être objectivement justifiable et réaliste, en tenant compte de la densité régionale des prestataires. Cette clarification renforce la sécurité juridique, mais exige toujours des organisateurs qu'ils planifient et justifient soigneusement leurs emplacements.

Formation continue des moniteurs et monitrices de conduite : évolution constante à un niveau solide

Dans le domaine de la formation continue des moniteurs d'auto-école, l'évolution est globalement stable en 2025. Le nombre de moniteurs et monitrices de conduite actifs reste

élevé et la demande des formations continues reste constante. Les chiffres de l'asa montrent à nouveau pour 2025 plusieurs centaines de cours dispensés dans les catégories A, B et C ainsi que plusieurs milliers de participants, ce qui souligne clairement l'importance de la formation continue dans la profession.

La structure d'âge des moniteurs de conduite et la répartition des cours et des participants montrent clairement que la formation continue reste un élément central de l'assurance qualité, non seulement pour les nouveaux arrivants, mais aussi pour les professionnels expérimentés.

Le groupe spécialisé salue expressément cette évolution et continue de s'engager pour que les conditions-cadres soient conçues de manière pratique, de haute qualité et proportionnée sur le plan administratif.

L-drive Schweiz | Suisse | Svizzera

Willy Wismer,
Président du groupe spécialisé Formation en deux phases / Formation continue